



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité

PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL DE LA FUTURE POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE 2023-2027

13 NOVEMBRE 2021 – 12 DÉCEMBRE 2021



Le PSN PAC constituera le document de référence régissant les aides de la future PAC 2023-2027. Son élaboration a pour objectif d'établir une stratégie cohérente portant sur les différentes aides dans le champ de la Politique Agricole Commune, à l'échelle du pays. Le projet de PSN a été soumis à l'avis de l'Autorité environnementale.

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation invite le public du 13 novembre au 12 décembre 2021 inclus, à faire part de ses observations dans le cadre d'une consultation sur le projet de Plan stratégique national, avant sa transmission à la Commission européenne au plus tard, le 31 décembre 2021.

POUR PARTICIPER À CETTE
CONSULTATION, RENDEZ-VOUS SUR :

[https://agriculture.gouv.fr/consultations-
publiques-0](https://agriculture.gouv.fr/consultations-publiques-0)



Pour consulter les documents du dossier (projet de PSN, rapport d'évaluation environnementale, décision du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en date du 3 avril 2021 consécutive au débat public sur le PSN PAC, avis de l'Autorité environnementale du 22 octobre 2021, rapport final de la concertation continue sur le projet de PSN), rendez-vous sur <https://agriculture.gouv.fr/consultations-publiques-0>.

Les différents documents du dossier de consultation peuvent également être consultés en version papier dans les lieux d'accueil du public des Directions régionales de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) et des DAAF en Outre-Mer ainsi que des Directions départementales des territoires et de la mer (DDT(M)).